

## Municipalité de Moutier

En raison du prochain départ en retraite du titulaire, la Municipalité de Moutier met au concours le poste de

### **Chef du service des Eaux, à 100 %.**

#### **But de la fonction :**

- Diriger du Service des Eaux de la Ville de Moutier
- Diriger le personnel, planifier et organiser les travaux, les chantiers, les services de piquet et les congés
- Elaborer les budgets et assurer la gestion financière, administrative et logistique (matériel, outillage, véhicules)
- Etudier les projets d'assainissement, d'extension et de modernisation du réseau et des infrastructures
- Veiller à la mise en application des nouvelles directives pour les installations intérieures
- Assurer la distribution d'eau potable de qualité conforme aux normes en vigueur
- Assurer et surveiller la mise en application de l'autocontrôle (assurance qualité)
- Assumer les relations publiques avec les ingénieurs, les architectes, les promoteurs, les privés, les fournisseurs et concessionnaires et collaborer avec les autres services et les communes approvisionnées en eau de Moutier

#### **Exigences**

- Brevet de fontainier ou formation jugée équivalente
- Maîtrise des outils informatiques
- Expérience dans la gestion du personnel et la conduite de projet
- Le/la candidat/e doit être à même de rédiger des rapports, de savoir travailler de manière autonome et de maîtriser les outils informatiques.

**Traitement** selon l'échelle communale

**Entrée en fonction** 1<sup>er</sup> novembre 2022 ou date à convenir

**Renseignements** M. Francis Freudiger, chef du service des Eaux,  
Tél. 032 494 12 14, courriel : francis.freudiger@moutier.ch

**Postulation** Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels doit être adressé, **par courrier postal** à M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, rue de l'Hôtel de Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier **ou par courriel** à : [chancellerie@moutier.ch](mailto:chancellerie@moutier.ch).  
**Délai de réception des postulations : 17 mai 2022.**

Moutier, le 27 avril 2022

**Conseil municipal**